



Info Dom N°77

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021

En préambule, Monsieur le maire réagit à l'absence répétée d'un conseiller en précisant que l'ensemble de la liste s'est engagée, aux dernières élections, au service exclusif et désintéressé de la commune et que les problèmes de voisinage ne peuvent figurer à l'ordre du jour.

En second lieu, le conseil doit rester un lieu de débat où la procédure est la règle dans le respect des personnes qui le constituent.

➤ **Choix de l'entreprise pour les travaux 2021**

Sur proposition de la commission travaux, l'entreprise TPM du Saintois a été retenue pour effectuer l'ensemble des travaux prévus. Pour rappel : accès à l'ancienne école, travaux d'aménagement sécuritaires rue Pasteur et rue Ferry.

➤ **Demande DETR travaux 2021**

Le choix des travaux à effectuer rue Jules Ferry s'étant porté sur l'entreprise TPM du Saintois, le conseil municipal sollicite une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2021.

- Précision : les travaux dans la cour de l'école ne répondent pas aux critères d'attribution de la DETR. Pour la rue Pasteur, la demande de DETR effectuée en janvier 2020 a été confirmée.
- Par ailleurs, une demande de devis pour travaux complémentaires (dans le prolongement de la rue Pasteur) est faite. Selon le coût, cette opération pourrait être prioritaire par rapport à la création d'un parking en enrobé devant le cimetière.

Un retour de TVA sur les travaux payés en 2020 permettra de payer une partie de ces nouveaux investissements.

Une opération de curage du fossé et de talutage rue Pasteur pourra être prévue en fonctionnement.

➤ **Reconduction du contrat Berger-Levrault pour mise à jour et utilisation des différents logiciels**

Le contrat de suivi de progiciels et de maintenance Microsoft arrivant à expiration, il a été renouvelé.

➤ **Appel d'offres pour relance du marché de santé confié au CDG 54**

Dans le cadre d'un appel d'offres centralisé par le Centre de Gestion 54 pour relance du marché de santé du personnel, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de lui confier cette mission.

A noter qu'à l'issue de l'appel d'offres, la commune aura le libre choix d'accepter ou non cette proposition.

➤ **Proposition d'adhésion au contrat IN-PACT du CDG pour le suivi personnalisé des agents territoriaux**

La situation de Monsieur VOLFF, employé communal en arrêt accident de travail, nécessite un suivi spécifique et le centre de gestion propose un accompagnement du personnel. Il convient de souscrire, en plus des autres contrats choisis par ailleurs auprès du CDG 54, au forfait base d'un montant de 122€ pour l'année 2021.

➤ **Demande de subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la rénovation de la statuette (vierge) en bois.**

Le conseil municipal, par 7 voix pour et 3 abstentions sollicite une subvention au titre de la DSIL pour sa rénovation de la statuette. Le devis TTC s'élève à 2 800 €. Démarche à effectuer avant le 5 février sur le site de la Préfecture.

Par ailleurs, la Fondation du Patrimoine a été sollicitée dans l'éventualité d'une souscription.

➤ **Dissolution du SIS du second cycle**

Le maire fait l'historique du SIS du second cycle. Créé en 1969, il a pour objet la création et l'entretien des collèges et gymnases de l'agglomération de Nancy.

Compte tenu que ses compétences peuvent être reprises par le conseil départemental comme cela se pratique partout ailleurs, le Grand Nancy propose sa dissolution aux communes rurales concernées. Le conseil municipal, à l'exposé des motifs, a voté à l'unanimité sa dissolution.

➤ **Demande d'aide pour une téléalarme**

Madame Clément propose que la commune prenne en charge les frais d'installation d'une téléalarme au profit de Mme Geneviève Del Grande et ce dans le cadre de l'aide aux personnes isolées. Cette aide sera étendue à toute personne concernée qui en fera la demande en mairie pendant toute la durée du mandat.

INFORMATIONS DIVERSES

Pose de la fibre : en cours.

6 poteaux ont été posés et un autre renforcé pour soutenir la charge des fils. A ce jour, nous mettons en garde les habitants qui pourraient être démarchés par des opérateurs. Attendre la fin de la pose du réseau et les informations communales. Chacun pourra choisir librement son opérateur après réception des travaux. Une demande de calendrier précis est demandée auprès de Losange, société choisie par la Région Grand-Est.

Journal communal : Remerciements à Olivier Kubler, concepteur du journal annuel, pour la qualité de la conception et de l'impression.

Site web Campagnol : régulièrement mis à jour pour toutes les informations récentes et essentielles, par Philippe Pierrat. Les habitants sont invités à le consulter régulièrement.

Sel de déneigement : prévoir de renforcer l'abri pour rendre plus facile l'accès à Eric Lhuillier. Livraison récente de 6 tonnes de sel par le CD 54 dans le cadre de la convention tri annuelle.

Nous sommes dans l'attente d'une rencontre avec le vice-président de la Com.Com. en charge du tourisme pour évoquer la place de la **Maison Forte** dans le cadre d'un projet touristique.

Un relevé de décisions a été signé entre la commune et la communauté de communes pour l'entretien de la **voie verte** dans la traversée du village : installation d'un panneau de bonne conduite sur le parking au Piroué, signalisation plus précise pour l'accès au parking (panneaux),

pose d'une poubelle et sécurisation du carrefour voie verte/rue Pasteur au village par la mise en place cette année de nouvelles barrières métalliques de type « trombone ».

La Com.Com. a élagué les arbres rue F. Chopin (domaine intercommunal et communal) pour l'installation de la fibre.

De même, engagement est pris par la Com.Com. de tondre les espaces et de tailler les espaces verts à proximité de la ferme équestre.

Points d'Apport Volontaire (PAV). Souvent pleins, notamment le jaune, ils sont néanmoins relevés 2 fois par semaine. Incivilités fréquentes : ordures déposées souvent à côté, pratique interdite et à bannir. Demande à la Com.Com. de doubler le PAV jaune.

La commune va matérialiser avec de la peinture un **emplacement automobile devant le PAV** du Piroué pour stationnement de courte durée.

PLUI : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été voté le 21 janvier 2021 à une forte majorité. Il concerne le secteur sud de la Com.Com., ex-Grand Couronné. Il reste les délais administratifs : dépôt en Préfecture des délibérations, délais d'affichage et de recours avant d'être applicable vers la mi-mars.

Siège de la communauté de communes. Actuellement, deux sièges sont en place : Champenoux (principal) et Nomeny. 3 choix sont possibles : maintien de la situation actuelle, un siège neuf à construire ou tout regrouper à Champenoux, cette dernière étant privilégiée par le Président. Une commission rendra publiques ses conclusions en juin.

Un **compteur d'eau** sera installé dans chaque cimetière en raison d'abus constatés par la SAUR dans certaines communes. Mais la consommation ne sera facturée à la commune qu'au-delà de 20 m³/annuels.

Les habitants de la commune souhaitant faire une déclaration de sinistre suite à la sécheresse de 2020 sont invités à déposer un dossier complet en mairie (argumentation, photos) pour que la commune sollicite un classement au titre de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture. A déposer en mairie avant le 15 février.

Intervention récente d'Enedis au Piroué pour **renforcement de la tension rue Charles Baudelaire**. Moins de gêne que prévu, réaction très rapide et efficace des services d'Enedis.

2 poteaux très inclinés ont été signalés le même jour à Enedis, rue Frédéric Chopin, en vue de les redresser.

Cassure sur réseau d'eau le 27 janvier. Le maire, informé en milieu de matinée par une habitante, a aussitôt prévenu la SAUR qui est intervenue pour en détecter l'origine, ce qui fut fait seulement vers 19 h 00 en raison de l'absence d'eau en surface. Réparation rue Chopin réalisée à 20 h 30.

Pour mémoire : en cas de coupure prévue pour travaux sur le réseau d'eau, la population en est informée préalablement. Par contre, pour les cassures, elles restent par définition imprévisibles.

Projet de création d'une unité de traitement de déchets industriels et de méthanisation sur la commune d'Agincourt, en limite avec les communes d'Essey, Seichamps et Dommartin par l'entreprise Terr'active. Les maires des quatre communes concernées se sont opposés au lieu d'implantation, en premier lieu celui d'Agincourt directement concerné (chemin de terre, accès camions impossible, nombreux voyages par les communes entre autres..).

Une rencontre avec la Députée a eu lieu chez le Préfet vendredi 28 janvier pour l'en informer. Reste à savoir si le projet reviendra ou non sur la table, auquel cas le PLUI récemment voté pourrait être opposable.

Incivilités rue Baudelaire : trop de personnes ne respectent pas le sens interdit. Sur demande de la commune, la gendarmerie va procéder à des contrôles inopinés.

Info de dernière minute : un très bel ouvrage intitulé « souvenirs de l'ALAT » (Aviation Légère de l'Armée de Terre) est consultable en mairie. Des bons de commandes y sont à votre disposition.

Merci de nous faire part de vos commentaires et informations propres à la vie de Dommartin au 03 83 31 19 41

Pour nous contacter en cas d'urgence :

le maire : 03.83.31 15.52 et 06 45 16 22 56 - 1^{ère} adjointe 06 89 74 14 72

2^{ème} adjoint Guy FURDIN 06 71 00 13 79 – 3^{ème} adjoint Gilles JONCHERAY 06 72 60 82 96

